

Début des travaux de la démarche régionale des aînés de la MRC de Joliette et de ses partenaires

Joliette, le 21 septembre – Le 16 septembre dernier avait lieu le coup d’envoi du début des travaux en lien avec le plan d’action de la démarche régionale des aînés. Plus de 26 partenaires œuvrant pour et avec les aînés se sont rencontrés dans l’objectif de mettre en branle les actions adoptées après plusieurs mois de travail et de concertation. Porté par la MRC de Joliette, ce plan d’action pour les cinq prochaines années, vise à permettre à nos aînés un vieillissement actif en plus de demeurer acteur de leur propre vie, aussi longtemps que possible.

Le vieillissement de la population est un enjeu qui touche l’ensemble du Québec et le territoire de la MRC de Joliette n’en fait pas exception. Afin d’offrir un milieu de vie enviable et adapté à nos aînés, il était important pour les élus, les organismes et les intervenants de se concerter pour mettre en place les stratégies et actions nécessaires.

Ainsi, la démarche a contribué à identifier 6 champs d’intervention qui permettront d’améliorer la qualité de vie de nos aînés. Mené par la MRC de Joliette, ce plan d’action est ambitieux, mais demeure toutefois réaliste. Cette démarche aura permis de rallier les différents intervenants du milieu vers une vision commune permettant ainsi de jumeler les forces de chacun et de faire front commun pour aller encore plus loin pour le mieux-être de nos aînés.

« Nous sommes conscients que les changements démographiques, tel que le vieillissement de la population, comportent des défis auxquels il faut nécessairement s’adapter. Par cette politique, la MRC de Joliette ainsi que les villes et municipalités qui la composent s’engagent, non seulement à travailler pour et avec nos aînés, mais également à développer une MRC où il est paisible et possible de vieillir dans sa communauté, tout en étant toujours considéré comme une force vive au cœur de notre MRC. » de dire Monsieur Bellemare, préfet de la MRC de Joliette.

À propos de la démarche régionale des aînés – Le plan d’action 2022-2026 de la démarche régionale des aînés s’articule autour de six champs d’intervention prioritaires, auxquels se rattacheront les actions et objectifs ciblés dans le plan d’action. De cette façon, les personnes aînées de la MRC de Joliette pourront être rejointes sous plusieurs angles. Ces champs d’intervention prioritaires sont la santé globale et le milieu de vie, l’habitat, le transport et la mobilité, le loisir et la participation sociale, l’inclusion sociale et la sécurité dans les espaces publics ainsi que la communication et l’information.

